

CLAUDIA RUIZ :

Bonjour, bon après-midi ou bonsoir. Bienvenue à cette réunion ATLAS III de l'équipe de développement de leadership. Nous sommes le 28 février 2019 à 18:00 UTC.

Nous avons aujourd'hui sur le canal anglais Maureen Hilyard, Olivier Crépin-Leblond, Cheryl Langdon-Orr uniquement en audio, Tijani Ben Jemaa, Lianna Galstyan, Pasteur Peters, Vernatius Ezeama, Daniel Nanghaka, Abdulkarim Oloyede, Priyatosh Jana,^[SEP]Shreedeeep Rayamajhi, Ejikeme Egbougu,^[SEP]Natalia Filina, Sandra Hoferichter, Eduardo Diaz, Alan Greenberg, Glenn McKnight, Iranga [Samararthna] et Justine Chew.

Sur le canal espagnol, Sergio Salinas Porto, Sylvia Herlein Leite et Alberto Soto.

Sur le canal français, nous avons Michel Linze et Gabdibé Gab-Hingonne.

Nous avons reçu des excuses de Kaili Kan et de Yeşim Nazlar du personnel.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Gisella Gruber et moi-même, Claudia Ruiz qui va gérer l'appel. Nos interprètes de langue espagnole sont Claudia et David, en français Jacques et Aurélie.

Avant de commencer, j'aimerais vous rappeler à toutes et à tous de bien indiquer votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et l'interprétation. Merci. Veuillez mettre votre ligne sur mode silencieux lorsque vous ne parlez pas.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous allons passer la parole à Maureen.

MAUREEN HILYARD : J'aimerais tout d'abord m'excuser parce que nous avons une réunion juste avant et l'ordre du jour n'a pas été mis à jour. Donc nous n'avons pas eu le temps de faire cela.

Donc ce que nous allons faire, c'est d'analyser aujourd'hui les différents groupes qui sont en ligne et ce qui s'est passé depuis notre dernière réunion. Nos différents groupes ont travaillé avec des chefs d'équipe. Il y avait très peu de temps, il y avait seulement une semaine qui s'était écoulée pour définir les chefs d'équipe, les personnes dirigeant les équipes. Donc il va y avoir des présentations de ces leaders de ces sous-groupes, pour ce qui est de leur sélection, au sujet des critères et des indicateurs.

INTERPRÈTE : Une personne doit se mettre en mode silencieux sur la ligne. Nous avons des interférences.

MAUREEN HILYARD : Les activités ont été faites par les groupes de travail.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, nous avons deux personnes qui parlent en même temps.

MAUREEN HILYARD : Nous allons parler de ces différents critères de la part des leaders de ces groupes qui ont été sélectionnés. C'est ce que nous allons effectuer durant cette séance aujourd'hui.

Donc j'aimerais donner la parole... Je ne sais pas dans quel ordre je vais vous donner la parole. Je vois que Justine, je crois, est prête à s'exprimer. Justine, vous êtes prête à prendre la parole ?

JUSTINE CHEW : Oui, je suis là.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Allez-y, Justine.

JUSTINE CHEW : Oui, très bien. J'ai envoyé un document PDF. C'était il y a une demi-heure, je ne sais pas si vous pouvez le présenter. Oui, le voilà à l'écran. Très bien. J'aimerais donc indiquer qu'il s'agit du travail d'une petite équipe comme l'a expliqué Maureen dans sa présentation. Nous avons donc plusieurs leaders de sous-groupes qui se sont réunis pour travailler à ce document.

Je dirais que nous avons eu une participation significative de plusieurs personnes, notamment le sous-groupe quatre avait beaucoup à faire. Donc je vais passer en revue ce document. Et vous avez des commentaires supplémentaires qui sont tout à fait possibles. Il y aura la possibilité pour les membres de ces groupes de travail de s'exprimer également et de fournir plus de détails concernant leur participation.

En regardant dans ce document qui est à l'écran de plus près, nous avons consolidé la participation et la liste de critères provenant des sous-groupes séparément, et nous avons donc consolidé tout cela. Nous avons une liste maintenant consolidée. Plutôt que d'avoir quatre différents documents, nous n'en avons qu'un.

Je vais essayer de parler un petit peu plus fort, en effet. Il est très tôt pour moi dans ma région du monde donc je suis encore un petit peu endormie et je m'en excuse. J'espère que vous m'entendez mieux, que mon micro est bien ouvert.

Donc je ne vais pas répéter ce que j'ai dit, j'espère que vous l'avez entendu et que vous avez été en mesure de le saisir. Mais... Je crois qu'il y a un micro d'ouvert et nous avons quelques interférences sur la ligne maintenant. Voilà, c'est parti, très bien.

Donc par rapport à cette liste que vous avez à l'écran devant vous, je vais référer à des groupes qui sont des petites équipes. Donc je passe en revue ce document qui a plusieurs pages.

Un des critères obligatoires, critères essentiels... Nous avons des critères qui sont essentiels et des critères qui seraient tout à fait recommandables, préférés, mais nous avons des critères vraiment stricts qui doivent être respectés, et le premier étant les personnes exprimant leur intérêt et déposant les dossiers de demande doivent être membres d'une ALS ; il faut obligatoirement être membre d'une ALS ou bien un membres individuels accrédité. Cela, c'est une obligation. Ils doivent prouver qu'ils sont membres d'une ALS ou qu'ils sont membres individuels ; ils doivent prouver qu'ils sont bien accrédités par rapport aux RALO. Ces détails de collaboration existent.

Le personnel nous avons aidé à développer ces critères et comment on peut vérifier que ces personnes sont effectivement membres d'une ALS ou membres individuels.

J'ai oublié de dire cela, mais je vais demander avant que vous posiez des questions de me laisser conclure sur ma présentation.

Le deuxième critère, c'est aussi également une obligation, d'avoir des connaissances solides. Les personnes qui vont être invitées à Montréal doivent avoir déjà un minimum de connaissances de l'ICANN et de l'écosystème de l'ICANN pour participer d'une manière efficace.

Donc nous avons pensé que pour évaluer les connaissances de ces personnes, l'indicateur sera les éléments obligatoires du programme de formation, des modules de formation sur ICANN Learn, ces cours à suivre, ces webinaires et ainsi de suite sur la plateforme ICANN Learn.

Nous avons compris de la part de l'ALAC que le groupe de développement du programme et notamment le sous-groupe des renforcement des capacités allaient préparer une liste de cours obligatoires et d'autres facultatifs, donc différents modules sur ICANN Learn que ces personnes devront suivre. Les modules obligatoires seront à un niveau de présentation, d'introduction au sujet. Et nous avons compris que les facultatifs seront plus avancés.

On n'a pas encore tous les détails provenant de ce sous-groupe de renforcement des capacités mais nous serons en communication avec eux. Donc cela, c'est quelque chose d'obligatoire, ces modules de formation sur ICANN Learn. Il faudrait qu'il y ait confirmation. Et d'une manière plus importante, les modules seront disponibles et pour être

suivis dans des délais raisonnables et effectués dans des délais raisonnables – cela, c’est pour évaluer un petit peu les personnes, s’assurer que les personnes ont eu le temps de suivre les cours avant de totalement les évaluer.

Ce qui sera obligatoire également, c’est la participation à At-Large. Ces derniers 24 mois, est-ce que ce sont des personnes qui ont été actives à l’ICANN ? Nous avons indiqué que le minimum d’activités, cela doit être dans les RALO, donc voir s’ils ont participé à au moins 60 % des appels des RALO. Nous aurons des preuves avec des enregistrements qui ont été effectués. Le personnel nous donnera toutes les informations.

Il y a eu plusieurs questions à ce sujet, comment est-ce qu’on calcule ce 60 %. La petite équipe a indiqué que cela voulait dire 60 % basé sur lorsqu’une personne s’est jointe pour la première fois au RALO et en prenant en compte les excuses quand ils présentent des excuses pour ne pas venir sur un appel.

Ensuite, au 3B, nous aimerions voir quelles sont les indications par rapport au fait de savoir si le candidat veut participer au sondage des RALO. Pourquoi est-ce que ce n’est pas un critère obligatoire ? Parce qu’on veut s’assurer qu’il y a des sondages qui sont menés dans toutes les RALO. Donc à ce niveau-là, si ce n’était pas encore disponible, donc s’il n’y avait pas encore de sondage, alors il faudrait que ce soit une partie obligatoire de ce critère.

Donc ce qu’on a dit, c’est que la participation des RALO, c’est obligatoire. Et la participation sous forme de sondage des RALO, ce serait une indication supplémentaire du niveau de participation.

Il en va de même avec les réunions ALAC. Il a été dit que les réunions ALAC ne sont pas obligatoires pour tous à l'exception des membres de l'ALAC. Donc il serait également difficile de le voir comme une composante obligatoire de ce critère. On a considéré que ce serait quelque chose d'indicatif, que si les gens participent aux réunions, cela serait également une indication du fait qu'ils sont intéressés par les choses sur lesquelles travaille At-Large.

J'en viens maintenant à ce qu'on appelle les critères souples. D'abord, la participation non seulement la participation aux groupes de travail mais également les contributions, en particulier contributions au niveau politique. Donc comment proposons-nous d'évaluer cela ? De la manière suivante : d'avoir sous forme de formulaire d'expression d'intérêt pour que les candidats puissent choisir, par exemple cocher une case sur une liste préétablie, les groupes de travail auxquels ils ont participé au cours de 20-24 derniers mois. Et outre le fait d'indiquer cette participation aux groupes de travail, on va également de demander aux candidats d'indiquer au comité de sélection les contributions supplémentaires qu'ils apportent aux groupes de travail.

Est-ce que vous pouvez s'il vous plaît mettre sur silencieux vos micros ?

Alors pourquoi ces deux éléments ? Parce que nous avons convenu que la participation à elle seule n'est pas suffisante. Il faut bien comprendre la contribution des participants. Donc là encore, il est important pour nous que les candidats indiquent à quels groupes de travail ils ont participé, également quels rôles ils assument au sein de ces groupes de travail, qu'ils soient président, vice-président ; bref, quelle est leur

fonction et quel est le type de contribution qu'ils font au sein de ce groupe de travail. Bien.

Deuxième critère que nous avons retenu, c'est être actif par rapport aux activités régionales de l'ICANN, donc au cours des 20-24 derniers mois, une ou plusieurs participations à ce genre d'événement en tant qu'organisateur, intervenant, rapporteur, communicant ou membre d'un comité de programme, donc pas du côté logistique mais du côté du contenu. Donc à quel type d'activités ils ont participé en indiquant soit un lien ou une copie du rapport qu'ils ont présenté à cette occasion. Et pour ce faire, nous allons demander la collaboration, que ce soit de la part des leaders de l'ALAC ou des RALO, et également la collaboration du personnel de l'ICANN. Donc en fonction de ce que les candidats présentent comme preuve, le comité de sélection va devoir examiner ces preuves pour évaluer si c'est suffisant pour les évaluer ou si on demande un examen supplémentaire de la part du personnel de l'ICANN. Si des choses sont moins évidentes, peut-être qu'il faut détailler un petit peu l'examen de ces preuves.

Alors pourquoi est-ce qu'il s'agit d'un critère facultatif ? C'est parce que nous reconnaissons le fait que beaucoup de membres des RALO participent à ce genre d'activité mais ce n'est pas forcément le cas de tous les membres des RALO. Certains ont raison d'un manque d'opportunités, d'activités de ce genre dans leur région, ne participent pas à ce genre d'activités. Ils peuvent participer à distance mais pas physiquement. Donc pour ces personnes-là qui participent à distance par exemple, ils ne sont pas pleinement actifs puisqu'ils n'ont pas une présence physique à ces événements.

Troisième critère, on dit que les candidats devraient se montrer collaboratifs dans la construction d'un esprit d'équipe. Alors cela, c'est un critère assez subjectif mais il nous a semblé que c'était important d'évaluer ce critère pour les candidats. Donc apporter des preuves pour démontrer ce genre d'habiletés, et ces preuves devraient inclure une description des activités et des références concernant ces activités, par exemple une ou deux personnes qui serviraient de références et auxquelles le comité de sélection pourrait faire appel pour corroborer les preuves apportées par le candidat.

Quatrièmement, nous avons considéré que le candidat devrait/pourrait être capable de construire le consensus et d'être source d'inspiration et de modèle. Pour ce faire, nous allons nous fonder sur les critères suivants :

Avoir été président d'un groupe de travail, sous-comité ou groupe de travail sur une piste de travail de l'ALAC ou d'un RALO. Ici, il s'agit de voir et de détecter les véritables leaders. Nous avons un processus en place dans les événements liés à l'ICANN ;

Ensuite, avoir lancé ou être à l'origine d'une discussion politique à des fins précises ;

Avoir organisé un événement ou être à l'origine d'une publication ;

Avoir modéré ou facilité un atelier de travail, une séance de travail ;

Avoir une expérience de coach ou de mentor à l'ICANN. Là encore, on va demander la collaboration des leaders de RALO parce que les leaders sont les mieux placés pour nous apporter cette collaboration ;

Et cinquièmement, il nous a semblé important que les candidats soient des communicants efficaces. Et pour évaluer cela, nous allons essayer de le déduire d'abord à partir de l'expression d'intérêt originale. Et on va demander également des exemples d'engagement éloquentes, des présentations qui ont été faites au cours des 12-24 derniers mois et bien préciser où ces événements et ces interventions ont eu lieu. Et C, si le candidat est actif, très actifs sur les réseaux sociaux, s'il est suivi, s'il a des followers ; cela, c'est une preuve également d'un communicant efficace.

Le groupe a bien pris note du fait qu'en termes de langues, de diversité linguistique, il sera peut-être difficile d'évaluer les candidats uniquement sur la base de la langue anglaise. Donc on va demander là encore la collaboration des leaders des RALO parce que par exemple, dans la région Amérique latine, les RALO vont pouvoir évaluer mieux l'efficacité en termes de communication des candidats provenant de cette région sur les réseaux sociaux puisque c'est en espagnol.

J'en viens maintenant aux commentaires et recommandations supplémentaires. Lors du dernier appel, il a été question de l'engagement pris par les candidats. Et nous avons considéré que c'était obligatoire et nous avons suggéré d'incorporer une case à cocher dans le formulaire d'expression d'intérêt. Donc le candidat doit cocher la case correspondante et en cochant cette case, le candidat déclare participer, s'engager et contribuer à At-Large. Et il faut cocher cette case pour que le formulaire soit recevable, faute de quoi, on ne va pas prendre en considération sa candidature.

Alors i), nous disons que la question de la déclaration d'engagement doit être examinée plus avant. Mais en attendant, les preuves de l'engagement du candidat peuvent continuer à alimenter les systèmes de mesure utilisés par les groupes de travail.

Numéro deux (ii) – et cela, c'est la partie que j'allais aborder en commençant cette présentation en disant que ce tableau n'est pas exhaustif pour l'instant – il représente uniquement les critères obligatoires et facultatifs. Mais nous sommes ouverts pour que les membres du groupe de travail puissent suggérer d'inclure d'autres critères.

Troisièmement, seuls les critères obligatoires sont considérés comme des conditions sine qua non.

Quatrièmement, le comité de sélection peut considérer l'équilibre régional et en termes de genres et les facteurs y afférents dans l'évaluation des critères facultatifs. Mais il faut prêter une attention particulière au fait de permettre aux candidats ayant une qualification plus importante au niveau marginal d'être remplacé par une personne qui a moins de qualifications uniquement en raison de facteurs d'équilibre régional et genre. Nous recommandons également qu'une question ouverte soit incluse dans le formulaire d'expression d'intérêt.

Cinquièmement, quelqu'un a également suggéré que nous prenions contact avec les anciens membres du NomCom afin qu'ils se portent volontaires pour faire partie du comité de sélection parce qu'ils ont l'expérience requise.

Sixièmement, la méthodologie de sélection, c'est-à-dire l'évaluation des candidatures et des formulaires d'expression d'intérêt doivent être examinés en détail.

Bien. Je regarde sur le chat s'il y a des questions qui ont été posées. Et d'ailleurs, je vais demander aux membres du groupe de travail de m'aider à répondre aux questions, s'ils veulent bien m'aider. On peut commencer avec Alan. Alan, vous avez levé la main ?

ALAN GREENBERG :

Sur le premier critère, je pense que le terme « preuve » est trop fort. Je ne sais pas si on peut prouver quoi que ce soit. Il faut peut-être leur demander de déclarer ou de dire tout simplement à quelle ALS ils appartiennent. Je pense que le terme « preuve », cela implique que vous ayez à démontrer quelque chose. Or, ce n'est probablement pas possible dans de nombreux cas.

Par rapport à la condition qui veut qu'on ait participé à 60 % des téléconférences, en fait, c'est peut-être un critère qui ne doit pas être obligatoire. Par exemple, si vous n'avez participé à aucun appel RALO, vous n'en êtes pas pour autant un mauvais candidat. Il y a des gens qui assistent à toutes les téléconférences RALO et qui ne sont jamais venus aux réunions ATLAS par exemple. Donc je pense qu'il faut être un peu souple pour interpréter tout cela.

JUSTINE CHEW :

Merci beaucoup Alan.

Est-ce que quelqu'un d'autre a des questions ? Oui, il y a une main de levée.

CHERYL LANGDON-ORR : Je suis uniquement sur l'audio. Il y a quelque chose qui m'a marquée. Donc tout d'abord, merci beaucoup pour cette liste. Donc félicitations. Je n'ai pas vu le document parce que justement je ne suis que sur l'audio, c'est un excellent travail que vous avez effectué.

Ce qui m'inquiète un tout petit peu, ce qui me préoccupe, c'est qu'on demande aux personnes de démontrer – j'allais dire prouver mais démontrer – un critère obligatoire alors qu'ils ne peuvent pas savoir qu'ils ont besoin de démontrer ces éléments pour répondre à un critère obligatoire.

Donc par exemple, pour que ce soit plus clair, sur la participation aux réunions des RALO et aux enquêtes, aux questionnaires, personne ne savait que cela allait être un critère, la participation. Donc on va être critiqués parce que si c'est quelque chose d'obligatoire, on n'était pas au courant, personne n'était au courant.

On revient un petit peu en arrière. Moi, je crois que sur le formulaire, il faut leur donner la possibilité de donner eux-mêmes des détails sur leurs activités, leur participation régionale sur les derniers 12 ou 24 mois, ou bien leur permettre d'expliquer si ce sont des personnes relativement nouvelles, quel était leur niveau d'activités et ainsi de suite, avec des qualifications de même niveau qu'une participation active, leur donner plus d'options si vous voulez, les encourager puisque

les personnes ne savaient pas qu'elles devaient prouver quelque chose. Elles n'en avaient pas connaissance, donc leur donner une autre option.

PASTEUR PETERS : Pasteur Peters, je voudrais prendre la parole.

JUSTINE CHEW : Un instant s'il vous plaît. Nous avons une liste de personnes qui vont prendre la parole.

Merci Cheryl d'avoir abordé cela. Je ne sais pas s'il y a d'autres membres de l'équipe qui voudraient commenter ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Tout d'abord, j'aimerais remercier Justine pour cet excellent travail qui, hier soir, a passé une heure et demi à un appel pour travailler à cela. Cela a été très productif comme vous l'avez vu. Et je suis très heureux de voir des personnes qui travaillent à ce niveau, qui s'engagent, qui font des efforts marquants pour obtenir des résultats.

En ce qui concerne le tableau, le critère numéro deux sur les connaissances, nous l'avons rajouté comme étant un critère obligatoire en supposant que nous aurions une liste des modules d'ICANN Learn que les personnes devaient suivre, et qu'on leur donne le temps de le faire. Si on ne donne pas assez de temps à ces personnes pour suivre les cours, cela ne va pas se faire et elles vont être éliminées.

Donc cela, c'est très important, c'est pour le groupe d'Olivier. Ils nous ont dit qu'ils allaient nous donner une liste de ces modules. C'est

important que ce soit fait le plus rapidement possible et que ce soit communiqué aux personnes pour que ces personnes aient le temps de suivre ces modules.

Un autre point important que je voulais aborder, au sujet de l'engagement de ces personnes qui vont se déplacer aux frais de l'ICANN, être actif durant le sommet, participer à toutes les activités. Cela, c'est une obligation, être présent pour tout. Cela montre leur engagement en participation, en contribution ; et également, faire preuve d'un engagement au-delà de Montréal. Cela, ce sont des critères qui devraient être obligatoires.

Je crois qu'on en a parlé avec d'autres collègues. On ne les avait finalement pas mis dans les critères obligatoires mais moi, je crois que cela doit être souligné. Moi, je préférerais que cela soit une obligation et que cela soit exprimé un petit peu différemment, d'une manière écrite parce que si nous allons simplement cocher une case, vous allez être obligé de la cocher de toute façon pour envoyer votre dossier de demande et vous n'allez pas véritablement vous engager. C'est véritablement un engagement que l'on doit demander aux personnes, un engagement à long terme. Je crois qu'ainsi, les personnes y réfléchiront à deux fois avant de s'engager et avant de vouloir venir à Montréal.

Moi, j'ai un gros problème à un certain moment, c'est la représentation régionale. Il y a beaucoup de demandes à ce sujet dans mon sous-groupe. Dans nos textes statutaires, il est indiqué qu'on doit avoir une composition équilibrée entre les différentes régions.

Également, toutes les régions ne sont pas sur un pied d'égalité. Pour certaines régions, il y a des questions linguistiques qui se posent, des barrières linguistiques. Pour les régions du Sud, il y a des problèmes de connectivité, des problèmes d'électricité, beaucoup de problèmes techniques qui se posent, donc les gens ne participent pas autant.

Un exemple simple, tous nos appels AFRALO – et j'étais à la tête d'AFRALO –, on passe beaucoup de temps à essayer de comprendre ce que les gens disent parce que les communications téléphoniques sont très difficiles, le son est très mauvais, l'audio des lignes téléphoniques est de très mauvaise qualité. On a beaucoup de mal à comprendre ce qui est dit. Et cela ne fait pas beaucoup de temps.

Donc tout cela, il faut y réfléchir, il faut les considérer. On ne veut pas avoir un sommet avec des régions qui ne soient pas bien représentées. Ce n'est pas bon pour notre image et ce n'est pas juste, ce n'est pas équitable pour la communauté At-Large dans son entièreté.

Nous savons qu'il y a des gens qui travaillent avec des registres, des bureaux d'enregistrement...

JUSTINE CHEW :

Tijani, désolée de vous interrompre mais nous avons beaucoup d'autres personnes qui veulent prendre la parole. Donc je crois qu'on a bien compris ce que vous vouliez nous dire, c'était très clair.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, j'en suis conscient. Mais j'aimerais terminer parce que moi, dans tous les courriels que je reçois, j'entends la même chose et cela, c'est quelque chose d'essentiel.

JUSTINE CHEW : Je comprends bien, Tijani. Vous nous l'avez bien expliqué. Nous vous avons compris. Mais je voudrais donner la parole aux autres personnes. Nous avons beaucoup de personnes qui veulent prendre la parole. Il ne nous reste que 20 minutes. Merci de votre coopération, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci.

JUSTINE CHEW : Nous avons Glenn McKnight...

TIJANI BEN JEMAA : Mon problème, c'est que le paragraphe, on parle de l'équilibre entre les hommes et les femmes et on dit « pourrait considérer ». Cela n'est pas juste, il faudrait changer cela. Et le reste du paragraphe est assez faible. Et je recommanderais que nous choissions le NomCom ; on n'en a pas beaucoup parlé de cela, du NomCom. C'est quelque chose auquel il faut réfléchir et je ne suis pas tout à fait d'accord.

Merci beaucoup, désolé d'avoir pris tant de temps. Justine, je vous redonne le micro.

JUSTINE CHEW :

Merci Tijani.

Nous avons Glenn McKnight qui va prendre la parole.

GLENN MCKNIGHT :

Je comprends ce que dit Tijani et je vais utiliser ma minute – seulement une minute. Je crois qu’il faut être conscient des problèmes qui se posent, des défis à relever dans notre communauté. Nous sommes tous ensemble. Il y a des avantages pour certaines régions dans la connectivité et pour la participation. Donc ce critère est essentiel, ce critère de participation au niveau de toutes les régions. Moi, je crois qu’on doit faire tous les efforts possibles pour accommoder toutes les régions et ses participants.

Pour rebondir sur ce qu’a dit Alan la semaine dernière, nous avons besoin de personnes qui travaillent, pas uniquement de leaders. Donc dans les critères de sélection, ces personnes vont devoir faire des commentaires, rédiger, travailler, tenir des stands, être véritablement des membres engagés et actifs. On ne recherche pas seulement des leaders pour l’ALAC mais des personnes qui travaillent concrètement.

JUSTINE CHEW :

Merci Glenn.

Nous avons le Pasteur Peters.

PASTEUR PETERS :

Merci beaucoup. Je serai bref et je ne vais rien répéter. Mais je soutiens tout à fait la position de Tijani en ce qui concerne la représentation

régionale, qui est très importante. Il doit y avoir une équité entre le nombre de participants de chaque région. On a des critères qui seront utilisés pour sélectionner les meilleurs de chaque région. Il faut une représentation équitable des régions, mais être en mesure de communiquer, être un bon communicateur. Si je comprends bien, vous parlez des différentes manifestations de l'ICANN auxquelles les personnes auront participé. Nous utilisons l'internet pour faire avancer des progrès pour les utilisateurs finaux pour tous ces groupes. Nous savons qui participent dans ces groupes ou aux activités de l'ICANN.

Moi, je travaille par exemple à un conseil d'administration d'une ALS. Et je crois qu'il faut prendre en compte le problème des connaissances. C'est quelque chose sur lequel nous voulons travailler. Il doit y avoir des programmes de formation qui doivent être disponibles le plus tôt possible parce qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps.

Enfin, j'aimerais remercier les personnes qui ont travaillé à cette liste, qui est très bien conçue. On ne peut pas avoir que des leaders, je suis d'accord avec cela aussi. Il y a des personnes qui doivent suivre et travailler dans tous les groupes. Donc ce n'est pas seulement un programme pour les leaders. Merci beaucoup.

JUSTINE CHEW :

Merci Pasteur Peters.

J'ai Alan maintenant.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Très rapidement. D'abord, pour revenir aux réunions RALO, souvenez-vous des réunions qui sont organisées à un certain moment de la journée et des personnes qui travaillent pendant la journée qui ne peuvent pas participer à ces réunions.

Ensuite, par rapport à la case à cocher sur l'engagement, je suggèrerais qu'il y ait au moins deux cases, l'une disant que vous vous engagez à participer à toutes les activités de l'ALAC et deuxièmement, parce que c'est une idée très différente, que vous prévoyez être disponible pour travailler, pour vous engager par la suite ; et cela, ce sont deux choses différentes.

Ensuite, par rapport à l'équilibre régional, d'abord, il va toujours y avoir des décisions de dernière minute qui vont toujours mettre en danger cet équilibre régional. Donc cela, c'est un facteur qu'on ne peut pas contrôler. Deuxièmement, j'ai participé à de nombreux comités de sélection avant d'être président de l'ALAC et avant même cela, et on recevait des candidatures de gens qui avaient le sentiment qu'ils avaient le droit de faire quelque chose, or n'avaient aucun des compétences nécessaires pour le faire.

Donc effectivement, le comité de sélection va choisir des bonnes personnes. Et la question que je pose, moi, est la suivante. Si on arrive à une situation où pour une région particulière on n'a pas des gens qui, d'après l'opinion du comité de sélection, ne sont pas à même d'être retenus, est-ce qu'on va faire de l'équilibre régional une priorité ? Il faut le dire parce qu'à ce moment-là, il va y avoir des décisions qu'il va falloir prendre à ce moment-là.

PASTEUR PETERS : J'aimerais intervenir s'il vous plaît.

JUSTINE CHEW : Oui, je vous remets sur la liste d'intervenant, Pasteur Peters. Pour l'instant, j'ai Sylvia puis Maureen et Eduardo, Abdulkarim puis Pasteur Peters. Donc Sylvia, c'est à vous.

SYLVIA HERLEIN LEITE : Merci. Je suis leader du groupe (quatre). J'aimerais vous présenter nos excuses parce que nous sommes un petit groupe ici en Amérique latine et pour nous, le début de l'année, c'est très important, c'est très important pour qu'on puisse organiser toutes nos activités. Et c'est une période où on travaille beaucoup. C'est pourquoi j'aimerais féliciter tous ceux qui ont pu participer en cette période, et parce que cela nous semble très intéressant pour nous, et vous remercier aussi parce qu'on a pu montrer aussi ce qu'on voulait inclure dans la troisième partie. Nous notons que vous avez placé la participation des leaders actuels et nous aimerions demander au secrétaire, au président s'il est nécessaire d'avoir un concept tel que celui-ci. C'est pourquoi nous sommes heureux de voir que vous l'avez inclus.

Par rapport au comité de sélection, on a réfléchi à une chose, on a envisagé d'ajouter des chiffres. Par exemple, avoir un leadership dans une RALO, c'est-à-dire une personne qui a occupé une certaine position, cela lui accorderait trois points par exemple, ou avoir fait une présentation vous accorderait un point. Et le fait d'accorder ces points, cela va nous permettre de dégager le meilleur candidat. Et cela, c'est

une étape préalable pour mettre en place une méthodologie de sélection. Merci beaucoup.

JUSTINE CHEW : Merci beaucoup Sylvia.

Maureen ?

MAUREEN HILYARD : Écoutez, je n'ai pas de problème. Si d'autres souhaitent intervenir d'abord, parce qu'on n'a pas beaucoup de temps. Donc je vais attendre d'avoir le dernier mot de la fin pour dire ce que j'avais à dire.

JUSTINE CHEW : Merci Maureen.

On a Eduardo maintenant.

EDUARDO DIAZ : Très rapidement, par rapport au renforcement des capacités, je dirais que dans 99 % des cas, les cours ont été identifiés et tout sera prêt en temps et en heures. Ça y est, c'est tout ce que j'avais à dire.

JUSTINE CHEW : Merci. Ça y est, nous avons fini avec la liste d'intervenants actuels. On repasse à Pasteur Peters.

PASTEUR PETERS : Oui, je voulais rapidement répondre aux deux autres intervenants sur la question de l'équilibre régional en termes de participation. Par rapport au fait de savoir si on est qualifié ou pas, je ne pense pas qu'aucune région ne soit capable d'avoir des candidats qui soient à la hauteur. On ne demande pas de revenir à un candidat tout simplement parce qu'il vient d'Afrique ou d'Amérique latine ; pas du tout. On dit que tous les critères doivent être pris en considération pour toutes les régions, mais il ne s'agit pas d'attribuer des chiffres.

Donc je ne pense pas que ce soit un beau commentaire celui qui a été fait, de dire au nom de l'équilibre géographique, on va nommer telle ou telle personne qui n'est pas qualifiée.

JUSTINE CHEW : Tijani, c'est à vous puis je recède la parole à Maureen.

TIJANI BEN JEMAA : Pour répondre à la question d'Alan, on a deux types de critères, les critères obligatoires et facultatifs. Ceux qui ne respectent pas les critères obligatoires ne peuvent pas être retenus. Pour les autres critères, en raison de la représentation régionale, on peut utiliser une évaluation moins rigoureuse pour certaines régions par rapport à d'autres. Mais oublier que le sommet soit pour tous les membres de l'At-Large. Cela n'a rien à voir avec les leaders, c'est simplement pour At-Large. Merci.

JUSTINE CHEW : Merci Tijani.

Oui, je n'ai plus personne sur ma liste d'intervenant. Je vais passer la parole à Maureen. Mais avant, j'aimerais remercier tout le monde. Je vais réécouter cet enregistrement, prendre dûment mes notes et revenir vers les leaders, les chefs d'équipe, avec toutes les contributions et feedback qu'on a entendus aujourd'hui. Et je vais maintenant céder la parole à Maureen. Merci à tous.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, Justine, d'avoir parfaitement bien géré ces échanges. Et vous avez bien pris note des interventions et des feedback des gens.

J'aimerais dire aux gens aussi que, par rapport à la liste que nous avons ici, la liste originale, pour ce groupe de travail en particulier, indiquait bien le volume de travail et la difficulté des discussions qui allaient avoir lieu. Et je pense, [inintelligible], les membres du groupe de travail ont fait un excellent travail.

Et sachant les questions qui ont été soulevées, par rapport à la représentation régionale par exemple, il va toujours y avoir des considérations à prendre en compte. Même dans la conversation d'aujourd'hui, on a entendu des considérations par rapport au fait de savoir si la représentation géographique va être une base commune. On a entendu qu'on ne peut pas retenir des gens qui ne respectent pas les critères et compétences requises.

Alors pour avancer, je pense que ce qu'on a vu, on aura besoin d'une étroite coopération entre ce groupe et le groupe de travail sur le programme. Et ils vont devoir travailler ensemble et il va falloir que les

groupes voient ce que l'autre groupe est en train de faire et à quelle vitesse il avance.

Il faut que les gens soient sûrs qu'ils ont toutes les informations nécessaires avant de s'inscrire et cela, dans un délai bien particulier.

INTERPRÈTE : Maureen n'est pas sûre que cette sonnerie vient de sa ligne... bien.

MAUREEN HILYARD : Alors, étapes suivantes. Ce qui va se passer maintenant, c'est qu'à l'heure actuelle, il y a en préparation un travail. Et le petit groupe qui a travaillé activement sur cette activité va continuer à travailler sur ce formulaire et va continuer à le faire la semaine prochaine parce que ce formulaire doit être prêt pour être lancé le 9 mars, cela conformément au calendrier proposé par Eduardo.

Il reste encore une semaine d'efforts intenses de la part des membres de ce groupe de travail. Donc dans la liste des critères consolidés, il y a toutes les compétences dont on a parlé et on a bien vu l'énorme niveau d'engagement de la part des membres de ce groupe de travail.

Alors il va en être de même avec le groupe de travail sur l'organisation et ce sera une très bonne chose parce que d'autres vont pouvoir prendre en considération les questions soulevées concernant la participation, etc. pour s'assurer qu'il y ait un équilibre et qu'on prenne dûment en considération ce que les leaders, les chefs d'équipe ont retenu et dégagé. Donc il y a encore beaucoup de travail à faire.

Outre le formulaire, l'équipe sur le leadership va devoir aussi sélectionner un certain nombre de choses et voir avec le groupe de travail sur les critères quels sont les critères qui doivent être retenus. Et les critères, il va falloir les expliquer clairement. S'il y a d'un côté des critères, ensuite des indicateurs et une considération particulière à prendre en compte, alors il va falloir voir comment est-ce que les gens vont devoir répondre à tout cela dans leur candidature, dans la candidature qu'ils vont présenter, donc dans le formulaire de candidature et dans les activités du comité de sélection.

Là encore, beaucoup de travail à faire, entre Kobe et Marrakech, mais je salue d'ores et déjà le travail effectué par ces deux groupes et je pense réellement que cela est dû en grande partie au travail de ces deux équipes, et en particulier de ces leaders. On doit s'assurer que tout est pris en considération.

Bien. L'heure maintenant de la fin de cette téléconférence est passée. Merci à tous de votre participation, j'apprécie. On va continuer à travailler la semaine prochaine avant Kobe. Merci beaucoup. Et je pense qu'on peut clore cette séance. Merci.

CLAUDIA RUIZ :

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]